



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 14-INT-215

Déposé le : 28.01.14

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.**

## Titre de l'interpellation

Prestations complémentaires pour les familles – Des promesses à la réalité

## Texte déposé

Admise en votation populaire le 15 mai 2011, la loi cantonale sur les prestations complémentaires pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam) permet l'attribution d'aides financières à des familles ainsi qu'à des personnes proches de l'âge de la retraite et qui n'ont pas (ou plus) droit à des indemnités de chômage. Le système de rente-pont ne représente qu'une part marginale de la loi, le référendum s'étant exclusivement focalisé sur la question des PC familles.

Le système reprend la logique de calcul qui s'applique en matière de prestations complémentaires AVS. Ont droit aux PC familles les personnes qui sont domiciliées dans le canton de Vaud depuis 3 ans au moins, qui vivent en ménage commun avec des enfants âgés de moins de 16 ans et qui font partie d'une famille dont les dépenses reconnues au sens de la loi sont supérieures aux revenus déterminant au sens de la loi.

Les "dépenses reconnues" correspondent à un montant forfaitaire selon la taille du ménage destiné à couvrir les besoins vitaux, auquel s'ajoutent les frais de loyer et les dépenses reconnues au sens de la loi sur les prestations complémentaires (LPC). Les besoins vitaux de l'ensemble de la famille sont pris en compte lorsque la famille comprend un enfant de moins de 6 ans. A défaut, seuls les besoins de chaque enfant de moins de 16 ans sont pris en compte. Quant au revenu déterminant, il se calcule en additionnant les revenus provenant de l'exercice d'une activité lucrative (sous réserve d'une franchise augmentée à 15% au 1er janvier 2013), les autres ressources (aides au logement / études, pensions alimentaires, indemnités d'assurance, etc.), ainsi qu'une part de la fortune nette. Comme les PC familles ne visent que des personnes ayant une activité lucrative, un revenu net minimal (revenu hypothétique) est pris en compte, soit CHF 12'700.- pour une famille monoparentale et CHF 24'370.- pour une famille avec deux personnes majeures au moins. Les bénéficiaires ont également droit aux remboursements des frais de garde pour enfants, ainsi que des frais de maladie et d'invalidité.

Dans la présentation de l'EMPL 288 (avril 2010), le coût global des PC familles était estimé à

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

quelque CHF 50 millions / an. Son financement devait être "assuré" par des cotisations sur les salaires (0,12% à répartir paritairement entre employeur et salarié) et sur les revenus des indépendants (0,06%), ainsi que par une contribution des collectivités publiques. Cette nouvelle ponction sur les salaires avait suscité un référendum des milieux économiques et d'une partie de la droite.

En ce qui concerne les bénéficiaires potentiels, l'EMPL estimait leur nombre à 6'000 familles: 900 ménages devaient pouvoir sortir du dispositif d'aide sociale et près de 11'800 enfants pouvaient être touchés par le nouveau dispositif.

En mai 2011, la population vaudoise a soutenu la LPCFam non pas simplement pour donner un peu plus d'argent à un certain nombre de familles, ni pour les déplacer d'un régime social (RI) à un autre (PC familles). La population a voulu donner une chance et des moyens à 6'000 familles de gagner plus en travaillant plus.

Il est dès lors aujourd'hui nécessaire de vérifier si cet objectif est atteint ou pourra être atteint d'ici à la fin de l'année, et, dans le cas contraire, de voir qu'entreprendre pour vraiment soutenir ceux qui souhaitent travailler plus pour sortir d'une situation délicate.

La LPCFam prévoit à son article 27 une commission d'évaluation chargée notamment de présenter un rapport d'évaluation au plus tard 3 ans après l'entrée en vigueur de la loi (1er octobre 2011), soit cet automne 2014.

La présente interpellation vis à préciser le cadre et le contenu de cette évaluation, afin notamment de s'assurer que l'adéquation entre les promesses faites au peuple vaudois et la réalité soit analysée, et le cas échéant que de nouvelles pistes répondant à l'objectif d'incitation soient trouvées.

Les questions suivantes sont dès lors posées au Conseil d'Etat :

S'agissant des délais, quand le Conseil d'Etat pense-t-il pouvoir présenter au Grand Conseil les résultats de l'évaluation conformément à l'article 27 al. 5 de la LPCFam ?

Sur le fond, il est mentionné, dans le rapport de la Commission des finances sur le budget 2014, un chiffre de 1'950 bénéficiaires des PC familles en septembre 2013 (moins du tiers du nombre de ménages estimé dans l'EMPL, malgré les efforts promotionnels importants consentis). Le budget 2014 prévoit une dépense de CHF 16.8 mios pour des cotisations patronales et salariales de CHF 23.3 mios. On peut ainsi imaginer que la réserve accumulée au fil du temps sera supérieure à CHF 20 mios dans les comptes 2013. Pour le surplus, cette réserve aura été réalisée essentiellement sur les cotisations des employeurs, des employés et des indépendants, alors que le peuple vaudois a voté sur une mesure qui devait être financée pour les deux tiers par les collectivités publiques.

Dans ces conditions, le Conseil d'Etat entend-il exiger que le rapport d'évaluation détaille clairement ces flux financiers au cours des trois premières années d'existence de ces nouvelles prestations sociales ?

Le cas échéant, le Conseil d'Etat entend-il évaluer la possibilité d'une réduction des cotisations pour l'année 2015 ?

Au-delà des montants financiers, au vu de l'objectif fixé à cette nouvelle prestation sociale, à savoir inciter les bénéficiaires des PC familles à gagner plus en travaillant plus, il est indispensable de préciser les résultats atteints après trois ans d'existence. Dès lors, le Conseil d'Etat entend-il renseigner le Grand Conseil notamment quant aux éléments suivants:

- Nombre de bénéficiaires des PC familles et de la Rente-Pont
- Montant moyen touché par les bénéficiaires et montant maximal
- Nombre (et %) de bénéficiaires ayant pu sortir du Revenu d'insertion (RI)
- Montant moyen touché par ces bénéficiaires sortis du RI et montant maximal

- Nombre (et %) de bénéficiaires ayant augmenté leur taux d'activité et bénéficié de la franchise (avant et après l'augmentation de ladite franchise)
- Nombre (et %) de bénéficiaires ayant totalement réintégré le marché du travail avec un revenu suffisant ?

Je remercie par avance le Conseil d'Etat de ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



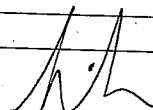
Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

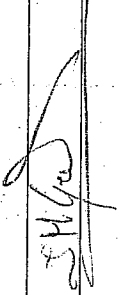
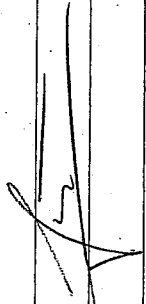
Christelle Luisier Brodard



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

# Liste des députés signataires – état au 21 janvier 2014

|                                                                                                             |                                                                                                   |                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Aellen Catherine                                                                                            | Chapalay Albert  | Duvoisin Ginette                                                                                   |
| Ansermet Jacques                                                                                            | Chappuis Laurent                                                                                  | Ehrwein Nihan Céline                                                                               |
| Apothélos Stéphanie                                                                                         | Cherbuin Amélie                                                                                   | Epars Olivier                                                                                      |
| Attinger Doepper Claire                                                                                     | Chevalley Christine                                                                               | Favez Jean-Michel                                                                                  |
| Aubert Mireille                                                                                             | Chollet Jean-Luc                                                                                  | Favrod Pierre-Alain                                                                                |
| Baehler Bech Anne                                                                                           | Chollet Jean-Marc                                                                                 | Ferrari Yves                                                                                       |
| Ballif Laurent                                                                                              | Christen Jérôme                                                                                   | Freymond Cantone Fabienne                                                                          |
| Bally Alexis                                                                                                | Christin Dominique-Ella                                                                           | Gander Hugues                                                                                      |
| Bendahan Samuel                                                                                             | Collet Michel                                                                                     | Genton Jean-Marc  |
| Berthoud Alexandre                                                                                          | Cornamusaz Philippe                                                                               | Germain Philippe                                                                                   |
| Bezençon Jean-Luc                                                                                           | Courdesse Régis                                                                                   | Glauser Alice                                                                                      |
| Blanc Mathieu                                                                                               | Creteigny Gérald                                                                                  | Glauser Nicolas                                                                                    |
| Bolay Guy-Philippe                                                                                          | Creteigny Laurence                                                                                | Golaz Olivier                                                                                      |
| Bonny Dominique-Richard  | Crottaz Brigitte                                                                                  | Grandjean Pierre                                                                                   |
| Borloz Frédéric                                                                                             | De Montmollin Martial                                                                             | Grobéty Philippe                                                                                   |
| Bory Marc-André                                                                                             | Debluë François                                                                                   | Guignard Pierre                                                                                    |
| Bovay Alain                                                                                                 | Démétriadès Alexandre                                                                             | Haldy Jacques                                                                                      |
| Brélaz Daniel                                                                                               | Desmeules Michel                                                                                  | Haury Jacques-André                                                                                |
| Brélaz François                                                                                             | Despot Fabienne                                                                                   | Hurni Véronique                                                                                    |
| Buffat Marc-Olivier                                                                                         | Devaud Grégory                                                                                    | Induni Valérie                                                                                     |
| Buffat Michaël                                                                                              | Divorne Didier                                                                                    | Jaquet-Berger Christiane                                                                           |
| Butera Sonya                                                                                                | Dolivo Jean-Michel                                                                                | Jaquier Rémy                                                                                       |
| Cachin Jean-François                                                                                        | Ducommun Philippe                                                                                 | Jobin Philippe                                                                                     |
| Calpini Christa                                                                                             | Dupontet Aline                                                                                    | Jungclaus Delarze Suzanne                                                                          |
| Capt Gloria                                                                                                 | Durussel José                                                                                     | Kappeler Hans Rudolf                                                                               |

# Liste des députés signataires – état au 21 janvier 2014

|                         |                       |                         |
|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
| Kernen Olivier          | Nicolet Jean-Marc     | Rydlo Alexandre         |
| Kunze Christian         | Oran Marc             | Schaller Graziella      |
| Labouchère Catherine    | Papilloud Anne        | Schobinger Bastien      |
| Lachat Patricia         | Payot François        | Schwaar Valérie         |
| Luisier Christelle      | Pernoud Pierre-André  | Schwab Claude           |
| Mahaim Raphaël          | Perrin Jacques        | Sonnay Eric             |
| Maillefer Denis-Olivier | Pidoux Jean-Yves      | Sordet Jean-Marc        |
| Manzini Pascale         | Pillonel Cédric       | Surer Jean-Marie        |
| Marion Axel             | Podio Sylvie          | Thuillard Jean-François |
| Mattenberger Nicolas    | Probst Delphine       | Tosato Oscar            |
| Matter Claude           | Randin Philippe       | Treboux Maurice         |
| Mayor Olivier           | Rapaz Pierre-Yves     | Trolliet Daniel         |
| Meienberger Daniel      | Ravenel Yves          | Tschopp Jean            |
| Meldem Martine          | Renaud Michel         | Uffer Filip             |
| Melly Serge             | Rey-Marion Aliette    | Venizelos Vassilis      |
| Meyer Roxanne           | Rezo Stéphane         | Voiblet Claude-Alain    |
| Miéville Laurent        | Richard Claire        | Volet Pierre            |
| Miéville Michel         | Riesen Werner         | Vuarnoz Annick          |
| Modoux Philippe         | Rochat Nicolas        | Vuillemin Philippe      |
| Mojon Gérard            | Romano Myriam         | Weber-Jobé Monique      |
| Montangero Stéphane     | Roulet Catherine      | Wehrli Laurent          |
| Mossi Michele           | Roulet-Grin Pierrette | Wüthrich Andreas        |
| Neirynck Jacques        | Rubattel Denis        | Wyssa Claudine          |
| Neyroud Maurice         | Ruch Daniel           | Yersin Jean-Robert      |
| Nicolet Jacques         | Ruiz Rebecca          | Züger Eric              |